

# Pour faciliter le service du sergent-major

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **16 (1940-1941)**

Heft 40

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-712934>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Pour faciliter le service du sergent-major

«Le règlement de service (1933) contient les bases nécessaires à l'exécution de toutes les tâches qui se présentent au service militaire. Son titre mentionne précisément «Prescriptions générales». Cette indication confirme que le Règlement de service ne donne que des renseignements d'ensemble sur le travail courant du service militaire et ne contient pas toujours des ordres précis. Ce fait oblige les organes responsables de l'exécution des tâches données, à établir, dans la mesure du possible, une réglementation spéciale pour chaque cas particulier. Le sergent-major, qui porte la responsabilité d'une grande partie du travail qui se présente dans une unité, doit pouvoir posséder des prescriptions précises auxquelles il pourra se référer.

On a pu constater souvent que le service du sergent-major n'est pas compris partout de la même façon,

chacun l'organise suivant sa propre initiative et comme il le conçoit le mieux, afin de remplir son devoir dans les meilleures conditions. Des discussions sans fin s'élèvent entre sous-officiers au sujet du service du sergent-major. Chacun donne son appréciation sur la méthode qu'il croit la meilleure, sur ce qu'il estime être indispensable, ou superflu. Les commandants d'unités ont aussi des conceptions différentes.»

Ainsi s'exprime le comité central de l'Association suisse de sous-officiers dans le n° 2 de son «Bulletin d'informations», lequel annonce en outre que pour répondre au vœu exprimé par de nombreux sergents-majors, l'Association suisse de sous-officiers va éditer un Manuel du sergent-major.

Ce manuel ne sera pas une copie des prescriptions plus ou moins précises du Règlement de service, mais bien un commentaire pratique et for-

mel de l'application de ces prescriptions. Il contiendra, à côté d'une introduction, tous les renseignements nécessaires au sergent-major pour la préparation et l'exécution de tous les travaux qui lui incombent au service militaire. Une reproduction de tous les formulaires officiels et autres formulaires estimés utiles, sera jointe au «Manuel». Les relations du sergent-major avec son commandant d'unité, les officiers, le fourrier et les autres sous-officiers seront également traitées.

Cet ouvrage, qui paraîtra cet été, sera certes bien accueilli par tous les sergents-majors ou autres sous-officiers revêtant les fonctions de sergent-major sans en avoir encore le grade.

En résumé: une œuvre utile de plus à l'actif de l'Association suisse de sous-officiers qui poursuit sa tâche sans hésiter, malgré les difficultés de l'heure présente.

## Cyclistes en patrouille

Exercice à double action. Rouge engage des chars de combat, des troupes légères et de l'aviation contre Bleu: une division avec son infanterie et son artillerie. Nous appartenons à Rouge et la perspective de nous heurter aux fantassins soulève notre enthousiasme.

\*

Précisément je reçois l'ordre d'explorer dans la direction de marche avec un appointé et cinq cyclistes. Ma puissance de feu: 1 fusil-mitrailleur (Fm), 5 carabines et quelques grenades en bois...

Plus vite nous pédalerons, plus grandes seront nos chances de surprendre l'ennemi. Mes gaillards l'ont compris, aussi fendent-ils l'air dans l'aube qui se lève.

Le premier village est libre d'ennemi. Quelques minutes plus tard le suivant est traversé en trombe.

Soudain, mon homme de pointe se plaque à couvert et son geste impératif nous jette hors de la route. D'un bond il est rejoint. Son bras désigne l'ennemi: quatre pauvres diables de fantassins qui s'avancent sans défiance. Prestement tapi, notre fusil-mitrailleur guette sa proie et les grenades s'alignent à portée de main. Tac, tac, tac, ça y est... grenades... baïonnettes... hurrah!

L'infanterie adverse, anéantie, s'assoit sur l'herbe, enlève ses quatre casques et a tout juste le temps de nous souhaiter bon voyage.

Encore un village, occupé celui-là, mais faiblement. Un arbitre sauve nos jeunes vies, plus ardentes que jamais, et console l'ennemi vaincu.

La pente devient raide, le souffle haletant.

Mais, qu'est-ce là, sur la droite? Deux casques surmontés, comme d'un panache, d'une lunette à ciseaux. Notre Fm crache à nouveau. Eclipse des deux yeux en branche. De ma machine enfourchée prestement, un coup d'œil vers l'arrière me montre un Fm ennemi lancé probablement au secours des observateurs. Trop tard. Les cyclistes ont gagné la forêt et pédalent sur la route.

Barrage de chars en vue. Donc du feu en perspective. Dangereux. Contournons!

Voici un fil ennemi qui traîne sur le sol. Dommage que l'on n'ait pas un appareil téléphonique pour s'y brancher.

Bientôt, le ciel qui est avec nous fait surgir un autociseur. La force armée qui le transporte est tôt réduite à l'impuissance, tandis que nous faisons le plein de chocolat. Délicieux. Merci!

D'un abattis de deux mètres, on nous tire dessus. Malsain. Faisons le mort, comme nos machines étendues sur le sol.

En rampant, on trouve le moyen de passer, mais, hors de la route, la direction est plus difficile à garder.

Un village en vue. Dans le cercle de mes jumelles, deux Fm s'inscri-

vent. Pas toucher. L'attitude insouciante de l'ennemi nous laisse conclure que nous devons avoir pénétré profondément dans le dispositif adverse. En effet, voici des artilleurs. C'est probablement la protection d'une batterie qui occupe la lisière du village. Cherchons!

C'est bien ça. De profondes ornières trahissent le récent passage de canons motorisés. Nous les suivons et découvrons la batterie en train de s'installer en position de feu. Le temps de repérer exactement les quatre pièces, puis reprise de la course qui conduit à un carrefour important, au delà de la forêt. Comme nous atteignons la lisière, un Fm revenu de sa léthargie nous tire dans le dos.

Au carrefour, arrêt prolongé. Mes hommes se reposent dans une maison, tandis que je poste un observateur et rédige mes notes.

La circulation n'est pas assez intéressante pour me retenir longtemps. D'autant plus que l'appointé et un cycliste, qui viennent de patrouiller dans les environs, m'annoncent: rien de nouveau.

Nos pilotes de chasse semblent avoir repéré quelque chose d'intéressant, car nous les voyons s'acharner contre une croupe boisée qu'ils assaillent de tous côtés. Mais nous ne sommes pas là pour les regarder.

L'objectif final qui m'a été assigné, un pont important, est encore à une demi-heure de marche. Pour le surveiller, j'y pousse trois hommes, dont